

Fondation Brain Canada

États financiers

31 mars 2025



**Façonner l'avenir
en toute confiance**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Brain Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Brain Canada** [la « Fondation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 4 juillet 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124456

Fondation Brain Canada

État de la situation financière

Aux 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 262 005	3 123 758
Trésorerie soumise à restrictions (note 3)	-	89 722
Placements à court terme (note 4)	-	5 000 000
Intérêts courus à recevoir	41 195	18 465
Autres débiteurs	24 189	60 621
Apport à recevoir du gouvernement (note 5)	2 146 353	1 849 666
Frais payés d'avance et dépôts	69 240	54 883
Total de l'actif à court terme	8 542 982	10 197 115
Immobilisations corporelles (note 6)	83 313	96 748
	8 626 295	10 293 863
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	26 606	116 998
Salaires et avantages sociaux à payer (note 7)	406 716	362 083
Tranche à court terme des apports reportés (note 8)	5 812 053	5 682 007
Total du passif à court terme	6 245 375	6 161 088
Apports reportés (note 8)	1 948 637	2 398 513
Total du passif	8 194 012	8 559 601
Engagements (note 9)		
Actif net		
Non affecté	348 970	1 637 514
Investi en immobilisations	83 313	96 748
	432 283	1 734 262
	8 626 295	10 293 863

Voir les notes ci-jointes

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____, administrateur

Fondation Brain Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

	Non affecté \$	Investi en immobilisations \$	Total 2025 \$	Total 2024 \$
Solde au début de l'exercice	1 637 514	96 748	1 734 262	2 091 018
Insuffisance des produits sur les charges	(1 288 544)	(13 435)	(1 301 979)	(356 756)
Solde à la fin de l'exercice	348 970	83 313	432 283	1 734 262

Voir les notes ci-jointes

Fondation Brain Canada**État des résultats**

Exercice clos le 31 mars

	2025 \$	2024 \$
Produits		
Apports affectés (annexe 1)	33 272 729	31 884 151
Apports non affectés des donateurs	571 777	212 253
Produits d'intérêts	587 086	685 232
	34 431 592	32 781 636
Charges		
Subventions et bourses (annexe 2)	31 389 924	28 630 714
Charges d'exploitation (annexe 2)	4 330 212	4 492 274
Amortissement des immobilisations corporelles	13 435	15 404
	35 733 571	33 138 392
Insuffisance des produits sur les charges	(1 301 979)	(356 756)

Voir les notes ci-jointes

Fondation Brain Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 301 979)	(356 756)
Amortissement des immobilisations corporelles	13 435	15 404
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation :		
Intérêts courus à recevoir	(22 730)	(8 911)
Autres débiteurs	36 432	24 952
Frais payés d'avance et dépôts	(14 357)	17 428
Créditeurs et charges à payer	(90 392)	(21 222)
Salaires et avantages sociaux à payer	44 633	52 004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 334 958)	(277 101)
Activités de financement		
Apports reçus	32 594 671	31 231 541
Remboursement de fonds de recherche par les établissements de recherche	61 541	-
Apports comptabilisés à titre de produits, avant reprise liée aux remboursements de subventions et bourses	(33 272 729)	(31 884 151)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(616 517)	(652 610)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(7 418)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(7 418)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(1 951 475)	(937 129)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 213 480	9 150 609
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Fonds en banque	6 262 005	3 123 758
Trésorerie soumise à restrictions	-	89 722
Certificats de placement garanti	-	5 000 000
	6 262 005	8 213 480
Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie :		
Autres débiteurs	-	12 038
Apport à recevoir du gouvernement	(296 687)	(2 420 926)
Remboursement des subventions et bourses inclus dans les apports reportés	(296 687)	(2 408 888)

Voir les notes ci-jointes

Fondation Brain Canada

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

1. Constitution et objectif de la Fondation

La Fondation Brain Canada (la « Fondation ») est un organisme de bienfaisance constitué conformément à la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 30 août 1997. La Fondation est une fondation publique aux fins fiscales et n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices. Le 7 octobre 2014, la Fondation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La Fondation vise à recueillir des fonds afin de favoriser les avancées dans la recherche fondamentale en neuroscience, dans le but de rehausser les soins de santé dispensés aux personnes qui sont aux prises avec des blessures ou des maladies neurologiques. L'objectif de la Fondation est d'utiliser les fonds amassés pour financer les scientifiques affiliés avec les universités, les hôpitaux ou autres établissements universitaires du Canada participant à des programmes de recherche et de développement en neuroscience de calibre mondial.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III du *Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada – Comptabilité*, « *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif* », qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables présentés ci-après :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de l'ententes de contribution avec le gouvernement, la Fondation peut attribuer jusqu'à 12 % des apports reçus de Santé Canada au cours de l'exercice au financement des charges d'exploitation. Les apports des donateurs et des partenaires ne sont pas limités au pourcentage prévu dans l'entente avec le gouvernement.

Les produits financiers non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et les placements très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Placements

Les placements consistent en des certificats de placement garanti. Conformément à la l'entente de contribution conclue avec Santé Canada, la Fondation peut seulement investir l'excédent de trésorerie versée par le gouvernement du Canada dans des certificats de dépôt portant intérêt ou des bons du Trésor émis par le gouvernement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur leur durée de vie utile estimative respective en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ordinateurs	30 %
Mobilier et matériel	30 %

Les œuvres d'art qui consistent en des tableaux ne sont pas amorties en raison de leur nature et de leur durée de vie pratiquement illimitée.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque certains événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé dépasse la valeur non actualisée des flux de trésorerie nets futurs résultant de son utilisation et de sa disposition. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, laquelle est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif correspondant s'accroît ultérieurement.

Apports de biens et de services

La Fondation reçoit des services offerts par des bénévoles ainsi que des services, de l'équipement et d'autres biens fournis sans contrepartie monétaire. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services, l'équipement et les autres biens reçus en apport sont uniquement présentés dans les états financiers si la juste valeur est facilement disponible et peut être déterminée, et si les biens et services auraient dû être achetés par la Fondation.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation comptabilise initialement un instrument financier créé, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour la détermination de leur juste valeur sont observables, et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les coûts de transaction dans l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers conclus dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge; ces coûts de transactions, et tout autre frais de financement, sont amortis selon la méthode linéaire.

Par la suite, la Fondation évalue les instruments financiers comme suit :

- i) les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, à la juste valeur;
- ii) les autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les apports à recevoir, les frais payés d'avance et dépôts, les placements à court terme et les débiteurs [en excluant les taxes de vente à recevoir] au coût amorti;
- iii) Les passifs financiers, qui comprennent les créateurs et charges à payer et les salaires et avantages sociaux à payer au coût amorti.

Fondation Brain Canada

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation prévue par la Fondation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une perte de valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

3. Trésorerie soumise à restrictions

Le 4 février 2023, le conseil d'administration de la Fondation a désigné à titre de trésorerie soumise à restrictions un montant de 200 000 \$ qui doit être affecté à des charges d'exploitation spécifiques d'ici mars 2025 pour le financement d'activités. Cette trésorerie soumise à des restrictions internes ne peut être utilisée par la Fondation à d'autres fins que les activités désignées sans l'approbation préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2025, la trésorerie soumise à restrictions avait été entièrement décaissée pour son usage prévu, pour porter le solde à 0 \$.

4. Placements à court terme

Au 31 mars 2024, la Fondation détenait un certificat de placement garanti portant intérêt au taux de 5,03 % et venant à échéance le 17 avril 2024. Au 31 mars 2025, il n'y avait aucun placement à court terme en cours.

5. Entente de contribution et promesses d'apports

Le 20 décembre 2024, la Fondation a conclu une entente de contribution de quatre ans qui remplace l'entente de contribution et les modifications conclues précédemment avec Santé Canada entrées en vigueur le 28 mars 2022. Cette nouvelle entente visait à continuer d'appuyer le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, lequel finance les meilleurs chercheurs canadiens en neuroscience dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens aux prises avec des troubles du cerveau. Conformément aux modalités de l'entente, Santé Canada s'est engagée à fournir une contribution équivalente, dollar pour dollar, à celle recueillie de sources non gouvernementales aux fins de recherche, jusqu'à concurrence de 80 000 000 \$ à compter du 1^{er} avril 2024. Tel qu'il est convenu dans l'entente, la Fondation doit rembourser à Santé Canada les fonds qu'elle ne parvient pas à jumeler. En outre, Santé Canada reconnaît et convient que, pour chaque exercice, la Fondation peut utiliser jusqu'à 12 % du financement pour les charges d'exploitation et la conception de programmes de recherche sans jumeler les fonds, tel qu'il est défini dans l'entente.

Fondation Brain Canada

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

5. Entente de contribution et promesses d'apports (suite)

Au 31 mars 2025, la Fondation avait reçu 206 606 911 \$ (181 433 214 \$ en 2024) de Santé Canada, dont un montant de 193 605 222 \$ (169 334 838 \$ en 2024) correspond, dollar pour dollar, au financement reçu de sources non gouvernementales depuis le début de l'entente en avril 2011. En date du 31 mars 2025, le total des fonds gouvernementaux utilisés pour fournir une contribution équivalente aux fonds des donateurs et des partenaires a dépassé de 2 146 353 \$ (1 849 666 \$ en 2024).

En plus des montants reçus de Santé Canada, la Fondation a également reçu des apports de sources non gouvernementales. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un total de 143 552 412 \$ (136 158 411 \$ en 2024) a été recueilli.

L'entente de contribution permet de verser les fonds obtenus de donateurs et de partenaires directement aux établissements de recherche. En 2025, un montant de 5 963 173 \$ (10 551 239 \$ en 2024) a été versé directement à des établissements plutôt que par l'intermédiaire de Brain Canada. Même si ces fonds n'ont pas passés par Brain Canada, ils continuent de faire partie de son engagement à soutenir la recherche. Brain Canada est responsable de la surveillance et de la reddition de compte quant à l'utilisation de tous les fonds versés à des établissements. Pour plus de détails sur ces versements directs, se reporter à la note 9 des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice, la Fondation a investi dans des subventions et des bourses à hauteur des montants suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Versé par Brain Canada	31 389 924	28 630 714
Versé directement par les partenaires et les donateurs	5 963 173	10 551 239
Total des subventions et bourses versées	37 353 097	39 181 953

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Ordinateurs	94 683	70 617	24 066	35 763
Mobilier et matériel	88 791	84 734	4 057	5 795
Œuvres d'art	55 190	-	55 190	55 190
	238 664	155 351	83 313	96 748

7. Créditeurs et charges à payer, et salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent les sommes à payer au gouvernement de 6 050 \$ (4 464 \$ en 2024).

Fondation Brain Canada

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des dons grevés d'une affectation externe inutilisés qui sont destinés à des programmes précis et affectés aux charges d'exercices ultérieurs. Les détails sont les suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 230 854	6 871 426
Apports reçus de Santé Canada	25 173 697	23 359 164
Apports reçus de sources non gouvernementales	7 420 974	7 872 377
Remboursement de fonds de recherche par des établissements	61 541	-
	32 656 212	31 231 541
Moins le montant comptabilisé à titre de produits :		
Apports du gouvernement fédéral	(26 134 920)	(23 193 969)
Apports des partenaires	(2 939 491)	(6 474 385)
Apports des donateurs	(4 198 318)	(2 215 797)
Apport à recevoir d'un donneur	-	12 038
Apport à recevoir du gouvernement (note 5)	2 146 353	1 849 666
Moins la tranche à court terme des apports reportés	(5 812 053)	(5 682 007)
Solde à la fin de l'exercice	1 948 637	2 398 513

Notes des états financiers

9. Programmes et engagements

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été créé en vue de soutenir des chercheurs canadiens chevronnés en neuroscience œuvrant dans des universités, des hôpitaux et des instituts partout au pays.

	Engagements de fonds par les partenaires	Engagements de fonds de recherche par la Fondation Brain Canada	Fonds versés dans les exercices antérieurs	Fonds versés en 2025	Fonds envoyés directement à l'établissement d'accueil des partenaires	Solde à être versé	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Les bases d'une meilleure santé mentale	1 650 000 \$	1 650 000 \$	1 089 000 \$	1 106 000 \$	- \$	1 105 000 \$	1 105 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 105 000 \$
Programmes de recherche du Consortium québécois sur la découverte de médicament (CQDM)	8 026 180 \$	7 474 355 \$	1 900 721 \$	3 669 661 \$	381 042 \$	9 549 111 \$	6 424 039 \$	1 940 235 \$	1 184 837 \$	- \$	- \$	9 549 111 \$
Subventions de soutien aux plateformes	39 899 420 \$	39 899 420 \$	46 409 379 \$	10 596 014 \$	3 283 569 \$	19 509 878 \$	13 051 771 \$	3 258 107 \$	2 650 000 \$	550 000 \$	- \$	19 509 878 \$
Programme de recherche sur le cerveau à l'intention des futurs leaders canadiens	6 665 321 \$	6 665 321 \$	7 156 401 \$	2 628 981 \$	- \$	3 545 260 \$	2 260 738 \$	1 208 484 \$	76 038 \$	- \$	- \$	3 545 260 \$
Programmes de recherche SLA Canada – Fondation Brain Canada	4 160 954 \$	4 160 954 \$	4 125 197 \$	2 014 561 \$	- \$	2 182 150 \$	1 510 590 \$	441 670 \$	229 890 \$	- \$	- \$	2 182 150 \$
Programmes de recherche de la Société canadienne du cancer	14 444 768 \$	3 893 074 \$	2 776 524 \$	602 051 \$	372 576 \$	14 586 691 \$	6 268 690 \$	3 478 001 \$	1 820 000 \$	1 520 000 \$	1 500 000 \$	14 586 691 \$
Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC du Consortium neurovasculaire canadien, de Brain Canada et de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC	499 419 \$	499 419 \$	619 388 \$	217 735 \$	- \$	161 715 \$	161 715 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	161 715 \$
Subventions d'équipe Santé mentale des enfants atteints de maladies rhumatismales	240 000 \$	240 000 \$	117 383 \$	137 578 \$	- \$	225 039 \$	202 535 \$	22 504 \$	- \$	- \$	- \$	225 039 \$
Programmes de recherche de l'Alzheimer's Association	3 768 805 \$	3 768 805 \$	1 331 582 \$	859 606 \$	305 524 \$	5 040 898 \$	2 346 680 \$	1 206 808 \$	743 705 \$	743 705 \$	- \$	5 040 898 \$
Programmes de recherche de la Société Alzheimer du Canada	2 717 500 \$	2 717 500 \$	677 419 \$	1 242 156 \$	300 997 \$	3 214 428 \$	1 010 443 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	195 985 \$	- \$	3 214 428 \$
Programmes de recherche du Réseau pour la santé du cerveau des enfants	1 623 878 \$	1 147 678 \$	1 321 684 \$	- \$	- \$	1 449 872 \$	1 449 872 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 449 872 \$
Réseau et répertoire Parkinson Canada	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 834 000 \$	- \$	- \$	166 000 \$	166 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	166 000 \$
Women's Brain Health Initiative (WBHI)	1 475 099 \$	1 475 099 \$	814 804 \$	1 010 600 \$	- \$	1 124 794 \$	791 461 \$	333 333 \$	- \$	- \$	- \$	1 124 794 \$
Étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la sclérose en plaques (CanProCo)	6 502 600 \$	2 850 000 \$	8 587 826 \$	12 050 \$	437 801 \$	314 923 \$	314 923 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	314 923 \$
Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) – phase 2	3 910 000 \$	2 500 000 \$	5 570 000 \$	- \$	- \$	840 000 \$	840 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	840 000 \$
Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	125 000 \$	125 000 \$	195 000 \$	50 000 \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5 000 \$
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Brain Canada	2 095 000 \$	2 095 000 \$	2 735 237 \$	1 053 688 \$	- \$	401 075 \$	401 075 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	401 075 \$
Subvention d'équipe Santé mentale et diabète de type 1 parrainée par FRDJ Canada et la Fondation Brain Canada	375 000 \$	375 000 \$	375 000 \$	- \$	- \$	375 000 \$	337 500 \$	37 500 \$	- \$	- \$	- \$	375 000 \$
Réseau Parkinsonien Canadien Ouvert (RPCO)	500 000 \$	500 000 \$	900 000 \$	- \$	- \$	100 000 \$	100 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	100 000 \$
Maladie du cœur et AVC – Programme de recherche de Brain Canada	11 334 689 \$	11 096 356 \$	2 650 475 \$	2 448 570 \$	442 198 \$	16 889 802 \$	3 448 823 \$	3 963 267 \$	5 511 045 \$	2 300 000 \$	1 666 667 \$	16 889 802 \$
Possibilités de conception de produits thérapeutiques visant la réparation du système nerveux de la sclérose en plaques	678 051 \$	445 432 \$	- \$	445 492 \$	- \$	677 991 \$	225 997 \$	225 997 \$	- \$	- \$	- \$	677 991 \$
Plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada parrainée par Objectif avenir RBC, avec le soutien de Power Corporation du Canada	2 565 000 \$	2 565 000 \$	2 805 242 \$	1 434 456 \$	- \$	890 302 \$	755 301 \$	135 001 \$	- \$	- \$	- \$	890 302 \$
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes de la Fondation Brain Canada	465 126 \$	465 126 \$	220 438 \$	247 159 \$	- \$	462 655 \$	250 000 \$	150 000 \$	62 655 \$	- \$	- \$	462 655 \$
Programme conjoint de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives	- \$	666 666 \$	111 712 \$	332 644 \$	- \$	222 310 \$	111 155 \$	111 155 \$	- \$	- \$	- \$	222 310 \$
Programmes de recherche de la Société Huntington du Canada	615 000 \$	615 000 \$	- \$	15 000 \$	- \$	1 215 000 \$	810 000 \$	300 000 \$	105 000 \$	- \$	- \$	1 215 000 \$
Prix Brain Change Initiative pour les traumatismes cérébraux	25 000 \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$	25 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Appel de propositions en matière d'innovation de Beachhead™	364 662 \$	364 662 \$	- \$	197 331 \$	39 466 \$	492 527 \$	328 351 \$	164 176 \$	- \$	- \$	- \$	492 527 \$
Subventions d'équipe Brain Canada et l'Institut Weizmann des sciences	750 000 \$	750 000 \$	- \$	370 500 \$	375 000 \$	754 500 \$	503 000 \$	251 500 \$	- \$	- \$	- \$	754 500 \$
Centre canadien des connaissances issues de la recherche canadienne sur la santé cérébrale et les troubles cognitifs associés au vieillissement	750 000 \$	750 000 \$	- \$	125 000 \$	- \$	1 375 000 \$	450 334 \$	458 332 \$	458 333 \$	- \$	- \$	1 375 000 \$
Société canadienne du cancer – Programme de recherche de Brain Canada	1 815 000 \$	1 815 000 \$	- \$	- \$	- \$	3 630 000 \$	400 000 \$	1 271 667 \$	1 081 666 \$	876 667 \$	- \$	3 630 000 \$
Subventions à l'innovation pour l'impact de la recherche sur les traumatismes crânio-cérébraux	716 000 \$	716 000 \$	- \$	548 091 \$	- \$	883 909 \$	589 273 \$	294 636 \$	- \$	- \$	- \$	883 909 \$
	119 757 472 \$	103 310 867 \$	94 324 412 \$	31 389 924 \$	5 963 173 \$	91 390 830 \$	46 636 266 \$	20 252 374 \$	15 149 166 \$	6 186 357 \$	3 166 667 \$	91 390 830 \$

Voir les notes ci-jointes

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2025

9. Programmes et engagements (suite)

Engagements :

La Fondation a conclu un contrat de location-exploitation pour la location de ses locaux d'affaires. Le total des paiements minimums exigibles au cours de deux exercices s'établit comme suit :

	\$
2026	198 332
2027	168 650
	<u>366 982</u>

10. Instruments financiers et gestion des risques

La Fondation est exposée à divers risques associés aux transactions visant des instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à taux d'intérêt fixe, la juste valeur fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, ce risque est considéré comme faible étant donné que les placements à court terme viennent à échéance dans un avenir rapproché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée à un risque de change lié à la trésorerie, aux créances clients et aux dettes fournisseurs et charges à payer. La Fondation ne couvre actuellement pas le risque de change associé à ces transactions et ces comptes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne soit pas en mesure de satisfaire aux obligations associées aux passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque surtout en raison des créateurs et charges à payer et des salaires à verser. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant l'évolution de ses besoins opérationnels. Elle établit un budget ainsi que des prévisions en matière d'entrées de trésorerie pour s'assurer qu'elle disposera des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. Au 31 mars 2025, la Fondation avait atteint son but consistant à disposer de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations en cours.

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Annexe 1 – Apports affectés		
Produits		
Apports affectés du gouvernement fédéral	26 134 920	23 193 969
Apports affectés des partenaires	2 939 491	6 474 385
Apports affectés des donateurs	4 198 318	2 215 797
	<u>33 272 729</u>	<u>31 884 151</u>

Voir les notes ci-jointes

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$

Annexe 2 – Subventions et bourses et charges d'exploitation

Subventions et bourses

Subventions de soutien aux plateformes	10 596 014	13 827 936
Programmes de recherche du CQDM	3 669 661	924 705
Programme Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau	2 628 981	2 284 964
Programmes de recherche de Cœur et AVC	2 448 570	816 250
Programmes de recherche SLA Canada – Fondation Brain Canada	2 014 561	1 594 886
Plateforme en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada parrainée par Objectif avenir RBC, avec le soutien de Power Corporation du Canada	1 434 456	791 656
Programmes de recherche de la Société Alzheimer du Canada	1 242 156	647 919
Les bases d'une meilleure santé mentale	1 106 000	1 089 000
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Brain Canada	1 053 688	265 000
Women's Brain Health Initiative (« WBHI »)	1 010 600	1 546 142
Programmes de recherche de l'Alzheimer's Association	859 606	692 980
Programmes de recherche de la Société canadienne du cancer	602 051	2 675 024
Subventions à l'innovation pour l'impact de la recherche sur les traumatismes crâno-cérébraux	548 091	-
Opportunités de développement thérapeutique visant la réparation du système nerveux dans la sclérose en plaques	445 492	-
Subventions d'équipe Brain Canada et l'Institut Weizmann des sciences	370 500	-
Programme conjoint de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives	332 644	111 712
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes de la Fondation Brain Canada	247 159	139 033
Consortium neurovasculaire canadien - Fondation Brain Canada - Cœur et AVC - Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC	217 735	288 674
Appel de propositions en matière d'innovation de Beachhead™	197 331	-
Subventions d'équipe Santé mentale des enfants atteints de maladies rhumatismales	137 578	117 383
Centre de mobilisation des connaissances issues de la recherche canadienne sur la santé cérébrale et les troubles cognitifs associés au vieillissement	125 000	-
Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	50 000	50 000
Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux	25 000	-
Programmes de recherche de la Société Huntington du Canada	15 000	-
Sous étude de cohorte consacrée aux personnes atteintes de sclérose en plaques depuis l'enfance (nouveau volet de l'étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la SP - CanProCo)	12 050	337 950
Initiative BRAIN des National Institutes of Health	-	152 000
Réseau Parkinson Canadien Ouvert (RPCO)	-	150 000
Programmes de recherche du Réseau pour la santé du cerveau des enfants	-	62 500
Initiative de la Famille Martin (IFM) – La petite enfance	-	35 000
Famille Chagnon et Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) – IRMC	-	30 000
	31 389 924	28 630 714

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Charges d'exploitation		
Salaires et déductions salariales	3 120 730	2 749 246
Communications	321 788	423 711
Honoraires professionnels	265 381	369 236
Espaces de bureaux	179 644	181 195
Collectes de fonds	123 631	228 047
Programmes	110 296	234 726
Frais d'administration	72 796	88 365
Déplacements	45 362	45 030
Assurance	36 469	43 148
Réunion du conseil d'administration	26 235	75 253
Site Web	19 591	40 285
Espaces de bureaux	8 289	14 032
	4 330 212	4 492 274

Voir les notes ci-jointes